



Ville de Pontivy

**Commission urbanisme, développement durable,
déplacements et habitat**

Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2016

C28-2016-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. François-Denis MOUHAOU, adjoint au maire
M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal
M. Michel GUILLEMOT, conseiller municipal
Mme Laurence LORANS, conseillère municipale
M. Eric SEGUET, conseiller municipal

ABSENTE EXCUSEE

Mme Maryvonne LE TUTOUR, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Aude MOYSAN, directrice générale adjointe
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
M. Gaël CADORET, chargé de mission

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Aménagement du secteur de la gare – Résiliation de la convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne
Vente à la SCEA COCOUAL METAYER des parcelles cadastrées ZI 51 et ZK 13 sur la commune du Sourn
Vente de l'ancienne école René-Guy Cadou à l'EPSMS Ar Ster
Adhésion au dispositif de conseil en énergie partagé (CEP)

§

I - Etude pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le secteur de la gare de Pontivy

Le diagnostic a été présenté au comité de pilotage le 9 mars 2016. A partir de l'analyse des données transmises par les différents partenaires et d'une enquête de terrain, ce diagnostic doit permettre de mesurer les enjeux locaux du renforcement de l'attractivité

des réseaux de transport public et de définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs d'amélioration de l'accessibilité à la gare de Pontivy.

Le diagnostic montre qu'au vu des emprises disponibles en centre-ville, de la topographie du territoire, le site de la gare, par sa localisation par rapport aux équipements desservis (établissements scolaires, administrations et commerces) présente un potentiel qu'il convient d'exploiter, notamment dans la mesure où SNCF est disposée à libérer des emprises non utilisées.

Le diagnostic présente une synthèse des enjeux :

- en terme de mobilité et de circulation : voies à hiérarchiser, maintien d'un tripôle de transports en commun, rapport avec le centre-ville à favoriser, notamment vis-à-vis des modes doux.

- en terme de fonctionnement du site : espace de PEM actuellement sous-dimensionné, peu confortable et entraînant un véritable enjeu de sécurité ; une véritable attente des usagers qui incite à renforcer les services.

La 2ème phase de l'étude consistera à élaborer des scénarii d'aménagement. Le rendu de l'étude est prévu pour la 1ère quinzaine de juillet.

II - Demandes de subventions au titre de l'année 2016 :

UFC Que choisir

Dans sa demande de subvention, l'association précise que les 12 bénévoles sont présents, tout au long de l'année, pour répondre aux interrogations des consommateurs, les assister dans la défense de leurs droits, les représenter dans différentes instances et les alerter sur les pièges de la consommation. Cette année encore, les comptes de l'association sont déficitaires, ce qui pourrait remettre en cause la présence d'une antenne à Pontivy.

La commission est favorable pour attribuer une subvention de 300 € comme l'année passée, plus un complément exceptionnel de 200 € au titre de l'année 2016 afin d'aider l'association à rééquilibrer ses comptes. Toutefois, compte tenu de la provenance de ses adhérents, elle encourage l'association à solliciter également une subvention auprès de PONTIVY COMMUNAUTE.

Confédération Syndicale des Familles

La CSF assure des missions de défense des consommateurs et des droits des locataires notamment lors des travaux d'amélioration de l'habitat. Compte tenu de l'augmentation des charges qui pèse sur l'association, la commission propose d'attribuer la même subvention qu'à l'association UFC Que choisir, soit 500 € au titre de l'année 2016.

Peuples des forêts primaires :

Il s'agit d'aider l'association dans son action pour la défense des forêts primaires en tant que réservoirs irremplaçables de biodiversité et jouant un rôle important dans la

régulation du climat et de la préservation de l'habitat de milliers de personnes constituant les peuples autochtones concernés, avec leurs patrimoines historiques, culturels et ethnologiques.

La commission est favorable à leur attribuer une subvention de 160 €. Une condition est toutefois fixée, demandant que l'association intervienne sur la ville au cours de l'année.

Eau et rivières de Bretagne :

L'association intervient dans de nombreuses manifestations et actions directes en faveur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques, et régulièrement sur Pontivy à ce titre.

La commission propose de leur attribuer une subvention de 200 € au titre de leurs actions et de l'attachement porté par la ville à la préservation de la ressource en eau, point figurant notamment dans les actions de son agenda 21.

III - ACTIONS DE MÉDIATION POUR FAIRE CONNAÎTRE LE CADRE DE VIE PONTIVYEN

Exposition de plein air

Une exposition de plein air sera installée tout le mois de juin. L'objectif est de contribuer à animer les espaces publics et de mettre en avant l'action de la ville en faveur du cadre de vie, de l'entretien des espaces et de la protection de la ressource en eau.

Le thème « Les poissons de nos rivières » a été retenu. Il permet d'être en lien avec le Blavet qui est un facteur d'identité de la ville. La pêche est aussi une activité touristique et de loisirs.

D'autre part, ceci permet d'être en complémentarité avec la manifestation sportive prévue le 25 juin autour du thème de l'eau.

15 panneaux-photo grand format (1 m / 90 cm) seront mis en place entre le quai Plessis et l'île des Récollets pour inviter au cheminement. Ces panneaux sont mis à disposition par l'association eau et rivières de Bretagne.

Fête sportive et culturelle, Pontivy au fil de l'eau

Dans le cadre de la fête de l'eau, en complémentarité avec l'exposition de plein air, le samedi 25 juin, un stand, des animations et des panneaux d'information seront proposés autour de trois thèmes en rapport avec l'eau :

- Découverte des poissons de nos rivières
- Jardinage sans pesticides – fleurissement de la ville, troisième fleur

- Prévention des crues (mise à disposition de panneaux, photos et informations sur l'action publique de prévention des crues par le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Blavet)

Découvrir le patrimoine naturel et architectural des quartiers de la ville

Deux temps de découverte des quartiers de la ville seront proposés les mois qui viennent, l'après-midi :

- Dimanche 22 mai, quartier du Pigeon blanc, lors de la fête de la nature : balade découverte des chemins, découverte de la flore et de la faune, en collaboration avec l'association Bretagne vivante.
- Lundi 11 juillet, quartier napoléonien : balade découverte entre architecture et nature ; organisée dans le cadre des animations estivales de Pontivy communauté avec le concours des services de la ville et de la section locale de l'association Bretagne vivante.

IV - GESTION DE LA BIODIVERSITE

Convention pour l'installation d'une ruche

Des contacts sont pris avec un apiculteur amateur pour l'installation de ruches à l'arrière du complexe sportif de Toulboubou.

Information sur le frelon asiatique

Dans le cadre des programmes de surveillance et lutte contre les espèces invasives et à la demande d'habitants, une réunion publique d'information sur la « lutte contre le frelon asiatique » est proposée le jeudi 31 mars 2016 à 19h au Palais des Congrès. Monsieur Loïc Marteil, apiculteur à Noyal-Pontivy et président de l'association – ACBSAB (Association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles Bretonnes) sera accompagné de Monsieur et Madame JEGOUX apiculteurs au Sourn pour expliquer les éléments de prévention et de lutte.

En 2015, 94 nids de frelons asiatiques ont été détruits dans le cadre du dispositif de correspondant local, sur la ville de Pontivy.

Espèces végétales invasives : renouée du Japon

En cohérence avec l'action de l'agenda 21 visant à favoriser la biodiversité, cartographier et maîtriser les espèces invasives, une collaboration avec le lycée agricole du Gros Chêne est en cours. Les étudiants se sont déjà rendus sur place pour étudier la renouée du japon présente sur certains espaces verts de la ville et en juin, un atelier pratique de prévention et lutte sera organisé.

V - BILAN DU NETTOYAGE DE LA VOIE FERRÉE

Le 17 mars, les services de la ville ont procédé à un ramassage des détritiques sur la voie ferrée en centre ville, avec l'autorisation du gestionnaire Réseau Ferré de France. Le dernier nettoyage datait de février 2014. On constate avec regret que les déchets de toutes sortes et parfois volumineux sont nombreux et à nouveau présents (Ferrailles, emballages, palettes, verre...).

Les différents matériaux ont été collectés sélectivement suivant leur potentialité de recyclage (verre, ferraille). L'opération a mobilisé 4 agents sur une journée et près d'une tonne de déchets ont été recueillis.

Le gestionnaire a été interrogé sur la possibilité de mener des opérations de sensibilisation aux abords de la voie.

VI - DISTRIBUTION DE COMPOST

Rendez-vous très attendu des jardiniers pontivyens, une mise à disposition de compost issu de l'entretien des espaces verts de la ville aura lieu le vendredi 1er avril et le samedi 2 avril (matin), à la station de compostage de Signan.

Depuis l'achat d'une broyeuse et la généralisation des pratiques de paillage et réutilisation des déchets verts sur place, les quantités de déchets verts et donc de compost, sont moindres. La distribution est limitée à trois demi-journées.